Recyclage - Agent de gardiennage





Public

Agents de gardiennage

Prérequis

Conditions légales d'admission :

- Âge minimum : 18 ans
- Pas de condamnations, y compris à l'étranger (aucune peine correctionnelle ou criminelle, même avec sursis) sauf infractions de roulage
- Etre Belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Confédération Suisse et y avoir son domicile ou sa résidence principale
- Ne pas avoir été radié du Registre national des personnes physiques sans laisser de nouvelle adresse
- Pas d'activités incompatibles : détective privé, fabricant ou marchand d'armes / munitions, fonction dans un établissement pénitentiaire, membre d'un service de police ou de renseignement
- Ne pas avoir été, au cours des 3 années qui précèdent, membre des services de police ou de renseignement pour lesquels l'exercice immédiatement après d'une fonction dans la sécurité privée crée un danger pour l'Etat ou l'ordre public (certains services seulement)

Documents à transmettre pour compléter votre dossier d'inscription :

- Une copie recto-verso de votre carte d'identité
- Un extrait de casier judiciaire (finalité 596.1.35 gardiennage) vierge, daté de moins de 6 mois
- Une copie de votre Attestation de compétence générale
- Une copie de votre attestation de réussite au test psychotechnique
- Pour les particuliers : envoyer la preuve du versement du minerval d'inscription (125€)

Objectifs

Le recyclage est imposé par la législation en vigueur et doit être suivi dans une période de 2 ans précédant la date d'échéance de la carte d'identification.

Exigence uniquement d'application pour les agents qui possèdent une attestation de base datée de plus de 5 ans.

Formation ayant trait à la réglementation publiée ou remaniée au cours des 5 dernières années et relative aux compétences et obligations des agents de gardiennage.

Durant cette journée, la matière sera enseignée de manière interactive et dynamique en tenant compte des exemples, questions et expériences de terrain des participants.

Informations pratiques

- > Droit d'inscription 125,00 €
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
 - Q Liège
 - > Le 28 août 2025 De 8h30 à 17h
 - Le 11 décembre 2025
 De 8h30 à 17h
- Certificat Attestation
 Attestation de Recyclage Agent de gardiennage, reconnue par le SPF Intérieur
- > Reconnaissance SPF Intérieur (A.M. 29/07/2013)
- > Examens
 Pas d'examen

Recyclage - Agent de gardiennage - Le 28/08/2025, Liège

Renseignements

04/229 84 60



Dates de formation Le 28/08/2025

Horaire

De 8h30 à 17h

Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège Belgique

inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

04/229.84.60

Formateur

Equipe de formateurs